



SANTÉ

Cancer du col de l'utérus : le dépistage organisé est lancé !

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers - Nouvelle-Aquitaine (CRCDC-N A) lance le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus.

Publié le 27 janvier 2021

Vous êtes une femme entre 25 et 65 ans

Consultez votre médecin traitant, votre gynécologue ou votre sage-femme pour réaliser le dépistage du cancer du col (par prélèvement cervico-utérin), même si vous êtes vaccinée :

- ▶ De 25 à 29 ans : 1 prélèvement cervico-utérin avec analyse des cellules, tous les 3 ans après 2 prélèvements nomaux à 1 an d'intervalle.
- ▶ De 30 à 65 ans : 1 prélèvement, avec recherche du virus HPV tous les 5 ans.



Le prélèvement est le même quel que soit l'âge, c'est le mode d'analyse qui change.

Un cancer évitable

Le cancer du col de l'utérus est un cancer évitable. Il est provoqué par un virus : le papillomavirus Humain (HPV).

C'est pourquoi la vaccination des filles et des garçons contre ce virus est recommandée à partir de 11 ans.

Renseignez-vous avec le **Centre de Dépistage de la Dordogne** (<https://www.e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/Se-faire-depister/Depistage-du-cancer-du-col-de-l-uterus>)




Chaque année en France, le cancer du col de l'utérus touche 3 000 femmes et cause 1 100 décès

Contact



Centre De Dépistage Des Cancers De Dordogne

 [Courriel](#)
 [05 53 07 79 35](tel:0553077935)



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)